



DIVER'cité

La lettre d'Emmaüs Habitat

ARGENTEUIL

N°1 JUILLET 2011

Résidence Le Perreux



Au cours des dernières années, la résidence Le Perreux s'est peu à peu transformée grâce aux travaux de réhabilitation puis aux aménagements des espaces extérieurs. La toute dernière étape dans la rénovation du cadre de vie de la résidence a été, il y a quelques semaines, le renouvellement des espaces de stockage des déchets ménagers, en vue d'améliorer leur gestion au quotidien, et de limiter les nuisances sonores et visuelles.

Aujourd'hui, dans le prolongement de cette rénovation, nous souhaitons communiquer plus activement, vous tenir régulièrement au courant de la vie

du quartier, de la gestion de la résidence, et des différents projets ou initiatives en cours. C'est pourquoi, nous avons réalisé ce premier DIVER'cité, une lettre d'information que je suis heureux de vous présenter. Grâce à ce support, véritable trait d'union entre Emmaüs Habitat et les locataires, nous allons être encore plus présents à la résidence Le Perreux.

Je vous invite à découvrir l'actualité développée dans ces pages et vous souhaite au nom de toute l'équipe un très agréable été.

Pascal Parlier

Directeur de l'Agence Nord-Ouest

Sommaire

Pages 2-3

- ▶ Résid'ensemble
Une charte pour la Résidence
- ▶ Bleu, marron ou vert ?
Les bons gestes à avoir

Page 4

- ▶ Un portrait, un métier
Lynda Nicolas,
Gestionnaire Habitat
- ▶ Antenne parabolique
Jouons collectif !

PROJET URBAIN Retour sur une réalisation ambitieuse

Les points de collecte des déchets ménagers par colonnes enterrées, mis en place en partenariat avec la Ville et la Communauté d'agglomération, marquent la fin du programme de travaux engagé il y a plus de trois ans. Un programme ambitieux qui a répondu à de fortes exigences de qualité et a conduit Emmaüs Habitat à accroître les interventions techniques initialement prévues.

Pour mémoire, les principaux points de la réhabilitation ont été :

- ▶ Le remplacement des fenêtres des 212 logements.
- ▶ Le renforcement de la sécurisation des logements situés en rez-de-chaussée.
- ▶ L'amélioration des parties communes.
- ▶ Le ravalement des façades.
- ▶ La mise aux normes électriques de tous les logements.
- ▶ Le remplacement des chaudières gaz.

Ils se sont prolongés par une opération de résidentialisation des espaces extérieurs :

- ▶ Marquage d'une limite résidentielle autour de la résidence pour mieux gérer ses accès ainsi que les entrées d'immeubles.
- ▶ Amélioration de l'éclairage des espaces extérieurs et réfection des cheminements piétons.
- ▶ Traitement végétal des pieds d'immeubles.
- ▶ Travail sur les accès aux halls d'entrées (éclairage, traitements des sols et marquages des accès).

Par ailleurs, Emmaüs Habitat a souhaité reconquérir le parking extérieur en le fermant aux deux extrémités. Aujourd'hui, cette mesure semble donner entière satisfaction et les locataires qui le souhaitent disposent d'une place de stationnement.

Désormais, reste à mener à bien un projet de Gestion urbaine de proximité (GUP) afin de garantir la pérennité des investissements engagés et la satisfaction de tous les locataires.



La résidence avant et après réhabilitation et résidentialisation.



Électricité et gaz : des tarifs sociaux

Si vous avez des ressources inférieures au plafond de ressources de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), vous avez le droit à un «tarif social électricité et gaz». Vous avez peut-être déjà reçu une attestation à remplir. Dans ce cas, retournez-la sans tarder à l'adresse indiquée pour bénéficier de l'aide.

Si vous êtes bénéficiaires de la CMU mais n'avez pas reçu de courrier, contactez votre caisse de Sécurité Sociale afin de savoir si vous pouvez bénéficier du tarif social.

- ▷ Pour toute information complémentaire, téléphonez au :
 - ▷ 0 800 333 123 (électricité)
 - ▷ ou au 0 800 333 124 (gaz)
- du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Alors que les travaux de réhabilitation et de résidentialisation sont achevés, Emmaüs Habitat a souhaité organiser des rencontres participatives pour examiner, avec les habitants, les points positifs et les points négatifs du fonctionnement de la résidence Le Perreux. Quatre rencontres en bas d'immeubles, coordonnées par l'association Couleurs d'Avenir, se sont ainsi déroulées les 2, 4, 5 et 9 mai 2011. À cette occasion, chacun a pu exprimer ses remarques et faire des propositions concrètes concernant les espaces collectifs, le voisinage, la convivialité, la gestion des ordures ménagères, etc.



Animation de l'association Couleurs d'Avenir avec les enfants

Parrallèlement, des ateliers artistiques étaient organisés pour les enfants sur le thème du tri sélectif afin de réaliser une affiche de sensibilisation pour la résidence.

À l'issue de ces réunions, Couleurs d'Avenir a recensé les sujets sur lesquels les habitants s'étaient le plus exprimés.

Ce travail a permis d'aboutir à la rédaction d'une charte. Une charte où locataires et bailleur s'engagent mutuellement à préserver et à améliorer la qualité de la vie dans la résidence.

Le 27 juin 2011, au cours d'un moment festif organisé par Emmaüs Habitat, la charte a été remise officiellement aux habitants présents. Malheureusement, la participation n'était pas au rendez-vous. Afin de se retrouver plus nombreux à la rentrée, Emmaüs Habitat a décidé de renouveler un événement festif en septembre 2011.

L'association Couleurs d'Avenir sera à nouveau chargée de rencontrer les habitants et de leur remettre la charte.

Par la suite, une attention particulière sera portée au bon respect de ces engagements. Selon les besoins constatés par chacun, il pourra aussi en être définis de nouveaux.

Charte Résid'Ensemble

résidence Le Perreux



les engagements d'emmaüs habitat



résidence Le Perreux



les engagements des locataires

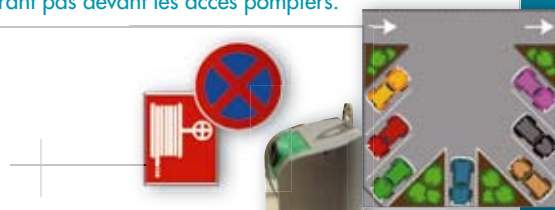
Nous nous engageons vis-à-vis de nos locataires à

- 1 Redonner à tous accès aux locaux poussettes et vélos.
- 2 Assurer la qualité de fonctionnement du parking en :
 - améliorant l'éclairage,
 - garantissant le bon fonctionnement des contrôles d'accès,
 - réalisant régulièrement des campagnes de communication pour rappeler le règlement.
- 3 Renforcer la qualité des services liée à la propreté de la résidence en :
 - affichant le planning des tâches ménagères,
 - installant des corbeilles dans la résidence,
 - sensibilisant les habitants au respect de la propreté.
- 4 Prendre en compte les remarques des habitants concernant le cadre de vie de la résidence.



Dans ma résidence, je m'engage à :

- 1 Respecter le travail de l'équipe de proximité et la propreté de la résidence en :
 - veillant à mettre mes ordures ménagères dans un sac fermé et à jeter celui-ci dans le conteneur approprié.
- 2 Être attentif à la tranquillité de mes voisins à l'intérieur du logement comme dans les espaces extérieurs de la résidence.
- 3 Respecter les règles de fonctionnement du parking en :
 - ne me garant pas sur la place attribuée à mes voisins.
- 4 À appliquer les règles de sécurité sur les espaces communs en :
 - ne circulant pas en deux-roues dans la résidence,
 - ne me garant pas devant les accès pompiers.



BLEU, MARRON OU VERT ? Les bons gestes à avoir

DIVER'cité
La lettre d'Emmaüs Habitat

Recycler un objet consiste à récupérer sa matière pour en fabriquer un nouveau.

Par exemple, une boîte de conserve recyclée permet de fabriquer une nouvelle boîte de conserve. Ainsi, on évite deux choses : d'une part l'extraction de ressources naturelles (minerais, bois, pétrole...) nécessaires à la fabrication d'un nouvel objet, et d'autre part l'élimination d'un déchet (qu'il faudrait enfouir ou incinérer).

On parle d'ailleurs pour les déchets recyclables de « matière première secondaire ».

➤ Bouteilles et flacons en plastiques : c'est bleu !

- ▶ Bouteilles d'eau, de jus de fruit, de soda, de lait
- ▶ Bouteilles d'huile
- ▶ Flacons de produits ménagers et de toilette

➤ Boîtes métalliques : c'est bleu !

- ▶ Aérosols et bidons (sans bouchon)
- ▶ Boîtes de conserve, de gâteaux, à thé, barquettes en aluminium et canettes

➤ Briques et cartons d'emballage : c'est bleu !

- ▶ Boîtes et emballages en carton, mais aussi, journaux et magazines

➤ Ma poubelle habituelle : c'est marron !

- ▶ Briques alimentaires
- ▶ Les pots de yaourts
- ▶ Les sacs plastiques
- ▶ Toutes les boîtes, barquettes, contenant des restes
- ▶ Le papier aluminium
- ▶ Les couches culottes

➤ Bouteilles et bocaux en verre : c'est vert !

En outre, fabriquer ainsi un objet est plus économe en ressources annexes (électricité, pétrole) et permet donc de limiter l'empreinte écologique des activités humaines. Mais pour recycler, il faut tout d'abord trier.

C'est pourquoi vous avez à votre disposition trois bornes distinctes :

▶ UNE BORNE MARRON

pour les ordures ménagères. C'est la poubelle « habituelle ».

▶ UNE BORNE BLEUE

pour les emballages légers recyclables, les magazines et les journaux. C'est elle qui est vraiment nouvelle.

▶ UNE BORNE VERTE

pour les bouteilles et bocaux en verre.



On coupe le moteur

Nous vous rappelons que les deux-roues motorisés sont strictement interdits de circulation dans l'enceinte de la résidence. Leur présence cause de véritables nuisances sonores et pose de réels problèmes de sécurité, notamment pour les jeunes enfants.

Résidence le Perreux - Argenteuil

Je jette, je trie et je respecte

Ordures ménagères

50 L maxi

Verre

Tri sélectif



Dessins réalisés par Noor et Kinnane, enfants de la résidence Le Perreux

**EN CAS DE DOUTE, JETEZ
DANS LA POUBELLE MARRON !**

Affiche réalisée par les enfants de la résidence au cours des ateliers artistiques organisés sur le thème du tri sélectif

**emmaüs
habitat**
meurs accueillies bien intégrées





Lynda Nicolas ▲

Une équipe renforcée

Depuis quelques semaines maintenant, outre M. Aïssa Benadjal, la résidence compte une nouvelle gardienne en la personne de Mme Zaraoui.

Entrée à Emmaüs Habitat en 2006 comme Assistante d'équipe technique à l'Agence Nord-Ouest, Lynda Nicolas est Gestionnaire Habitat depuis un an. À ce titre, elle est la garante de la qualité du cadre de vie de la Résidence Le Perreux et des relations avec les locataires, mais aussi d'autres résidences d'Emmaüs Habitat implantées dans le Val d'Oise. Ses principales missions sont :

- ▶ Encadrer les équipes de gardiens.
- ▶ Assurer la surveillance de la qualité du service rendu aux locataires.
- ▶ Gérer les commandes et suivis des travaux de gestion courante.

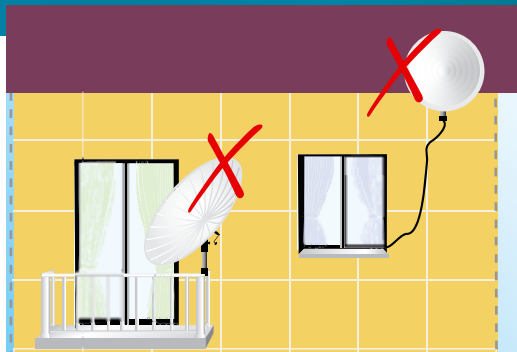
Lynda Nicolas se déplace régulièrement sur tous les sites dont elle a la charge pour faire le point avec les gardiens, intervenir en cas

de difficultés, répondre aux problèmes, ou examiner les solutions apportées pour résoudre telle ou telle question technique.

Elle peut aussi se rendre chez les habitants, afin d'identifier l'origine d'un problème technique, conseiller dans les démarches à effectuer ou faire intervenir des entreprises pour réaliser les travaux nécessaires. Pour la contacter, adressez-vous au gardien qui lui communiquera votre demande et vos coordonnées.

Les qualités pour faire un bon Gestionnaire Habitat selon Lynda Nicolas ? « être rigoureux, organisé, ferme et diplomate. » Ajoutons qu'il ne faut pas aimer la monotonie car les tâches sont très variées, et aucune journée de travail ne ressemble à la précédente.

ANTENNE PARABOLIQUE Jouons collectif !



Les paraboles individuelles installées sur les façades et les garde-corps provoquent des micro-fissures, empêchent l'isolation thermique du logement et risquent de tomber, pouvant blesser des personnes ou entraîner des dégâts matériels.

- ▶ De plus, les paraboles nuisent à l'esthétique de la résidence. C'est pourquoi elles sont proscrites à la résidence du Perreux comme dans toutes les résidences d'Emmaüs Habitat. En cas d'accident, seuls les locataires sont responsables car les installations de paraboles sont des infractions au contrat de location.
- ▶ De plus, le jour où ils quittent leur logement, les locataires sont tenus de faire les remises en état nécessaires.

Dans le cadre de la réhabilitation de la résidence Le Perreux, Emmaüs Habitat a investi dans l'installation de trois paraboles collectives qui captent quatre satellites de télédiffusion : Astra, Hotbird, Turksat et BADR (Arabsat) donnant accès à plus de mille chaînes.

Pour recevoir les chaînes fournies grâce à ce dispositif, vous devez vous équiper d'un décodeur que vous branchez dans la prise principale de votre logement.

La liste des chaînes diffusées par chaque satellite est consultable sur Internet. Par ailleurs, Emmaüs Habitat fournit également (sur les prises d'antennes du logement) les signaux de la télévision numérique terrestre. Un décodeur TNT (intégré à la télévision ou en boîtier indépendant) est toutefois nécessaire pour regarder ces chaînes.

N'hésitez pas à interroger votre gardien si vous souhaitez plus de détails.

LA LOGE DES GARDIENS EST OUVERTE :

- Lundi et jeudi : 11 h à 12 h et 17 h à 19 h
 - Mardi et vendredi : 11 h à 12 h et 17 h à 18 h
- Tél. : 01 39 80 01 46**

Contact Agence Nord-Ouest
3, rue Pagnère
95310 Saint-Ouen l'Aumône
Tél : 01 34 30 82 28

Heures d'ouverture au public:
Du lundi au vendredi
10h-12h et 14h-17h
Fermée le mercredi après-midi

DIVER'cité
www.emmaus-habitat.fr

Résidence Le Perreux
Directrice de publication
Delphine Depaix

Coordination
Richard Comte

Rédaction
Sophie Senart

Conception graphique
www.cc-and-co.com

